

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 novembre 2016

ÉGAL ACCÈS AUX SOINS - (N° 4119)

Tombé

AMENDEMENT

N° AS16

présenté par
M. Philippe Vigier, rapporteur

ARTICLE 2

Au second alinéa, substituer à la référence :

« L. 1434-1 » ;

la référence :

« L. 1434-4 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination corrigeant une référence erronée.